



DÉCLARATION INTERSYNDICALE DDFiP CALVADOS

Après la baleine bleue, l'hippocampe, le requin baleine, l'ours polaire, espèces en voie de disparition, le prochain sur la liste est l'agent des finances publiques.

Depuis de très nombreuses années, les CTL emplois à la DDFiP du Calvados se suivent et se ressemblent.

1506 suppressions d'emplois en 2022 à la DGFIP et 9 dans notre département...c'est encore trop, c'est toujours trop, et c'est inacceptable !

La réallocation des vacances d'emplois avec la prétendue dotation de 5 emplois ne saurait masquer la réalité - 5 emplois en plus ici, c'est toujours 5 emplois en moins ailleurs !

Il en va de même pour les transferts supra départementaux liés à la gestion des hôpitaux, et pour les transferts liés aux multiples réformes territoriales. Les transferts sont synonymes de missions supplémentaires.

La DG masque la pénurie !

Depuis 2012, 20745 emplois auront été supprimés à la DGFIP dont 253 rien que pour le Calvados!

La DGFIP aura supporté, à elle seule, sur le quinquennat qui s'achève, pratiquement 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la fonction publique d'État. Cette exemplarité que plus personne ne suit est absurde dans une administration aussi rentable socialement qu'économiquement.

On cherchera en vain l'équivalent d'un tel traitement dans le secteur privé où des emplois supprimés déclenchent légitimement une réaction largement médiatisée.

La poursuite de cette politique de réduction des dépenses publiques fragilise le pays tout entier, les citoyens, les territoires, la cohésion sociale, le consentement à l'impôt, l'égalité, bref la République.

De la facture de crèche aux successions, la DGFIP accompagne chacun de nos concitoyens à chacune des étapes de leur vie et assure par son activité et grâce à l'engagement et la conscience professionnelle de ses agents, le financement de l'ensemble des politiques publiques.

La crise sanitaire qui perdure a démontré une nouvelle fois que les missions de la DGFIP sont essentielles au fonctionnement du pays.

Les agents de la DGFIP accompagnent les hôpitaux et les collectivités. Pendant cette pandémie, Ils ont assuré le versement du fonds de solidarité et des aides aux plus précaires dans des délais très brefs, tout en assurant les missions habituelles qui leur sont dévolues.

Pour accomplir leurs missions, les moyens en personnel doivent être suffisants et non détériorés d'années en années.

Les services de la DGFIP continuent de subir des restructurations qui dégradent les conditions de travail des agents dont la rémunération est gelée depuis une dizaine d'années.

La prime exceptionnelle accordée en décembre dernier n'est pas un solde de tous comptes.

Les personnels continuent de compenser, au prix de la dégradation de leurs conditions de travail et parfois même au prix de leur santé, les moyens qu'on leur refuse. Ainsi le volume des heures écrêtées et des congés non pris dépasse chaque année le volume des suppressions d'emplois !

Les agents des finances publiques sont particulièrement attachés au service public, à ses valeurs, comme en témoignent leur investissement exceptionnel et leur conscience professionnelle hors normes qui expliquent en partie un niveau élevé de performance mesuré par les indicateurs.

Mais jusqu'à quand?

Les agents des finances publiques en ont marre d'être exemplaires !

Laissez-nous nos missions et nos emplois.

L'intersyndicale DDFIP 14 refuse de cautionner à nouveau ces suppressions d'emplois et ne siègera pas à cette première convocation de CTL.

